

Le 12 décembre 2023, à Bruxelles  
Pour diffusion immédiate

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PLÉNIÈRE DU PARLEMENT EUROPÉEN SUR LA DIRECTIVE RETOUR :  
LES FONDATIONS SALUENT LES AVANCÉES EN DROITS HUMAINS MALGRÉ LES DÉFIS PERSISTANTS

Au cours de la plénière du Parlement européen de ce 12 décembre, les dialogues constructifs ont permis des avancées significatives dans la reconnaissance des droits fondamentaux. Nous souhaitons d'ailleurs remercier les députés européens qui ont portés les engagements défendus par les Fondations. Les amendements clés, notamment à l'Article 21, paragraphe 3 et 5, reflètent notre engagement en faveur de la solidarité et de la dignité des migrants, trouvant ainsi une résonance parmi les parlementaires : un pas positif vers un Europe respectueuse des droits. Pour rappel, les Parlement ont adopté largement l'amendement à l'Article 21.3 pour garantir un accès à l'éducation dans les centres de rétention, ainsi que l'amendement à l'Article 21.5 assurant le droit de visite dans ces centres par des acteurs importants de la société civile, notamment les ONG et les médias.

Nous exprimons aussi notre satisfaction quant à l'adoption de l'amendement à l'Article 8.1, visant à combattre les réseaux de passeurs. Cette proposition, défendue notamment par les ONG Sea Watch et SOS Méditerranée et soutenue par nos partenaires du Front Commun, a reçu notre soutien résolu.

Cependant, malgré ces avancées, nous regrettons le manque de solidarité et l'absence de positions en faveur d'initiatives humaines plus approfondies. Les droits humains restent trop encore sous-évalués dans le cadre de la Directive retour proposée par la Commission européenne : des lacunes à corriger pour garantir une approche solidaire. Ainsi, nous exprimons notre désaccord avec la nouvelle version de l'Article 6 sur les risques de fuites, soulignant les inquiétudes quant à la possibilité accrue de la mise en détention de personnes réfugiées. Les fondations regrettent également que l'amendement à l'Article 3.9 pour l'ajout des personnes de la Communauté LGBTQIA+ à la liste des personnes vulnérables n'ait pas été adopté par les parlementaires.

Les Fondations appellent instamment la Commission européenne qui se réunira le 13 décembre à renforcer les efforts entrepris par le Parlement européen, en vue d'intégrer des mesures sociales et humanitaires plus ambitieuses dans la Directive retour.

Engagées depuis le début dans le processus de négociation, les Fondations restent unies et persévèrent dans leur plaidoyer en faveur d'une directive retour garantissant les droits humains : toujours avec plus de solidarité et d'humanité.

**Fondation de France**  
[carlottiemma@gmail.com](mailto:carlottiemma@gmail.com)



**Open Society Initiative for Europe**  
[bentebib.riane@hotmail.fr](mailto:bentebib.riane@hotmail.fr)



**Oak Foundation**  
[mussardlouna@gmail.com](mailto:mussardlouna@gmail.com)

